

# A propos des finances communales...

Les projets d'investissement d'une commune sont financés par :

- l'excédent de fonctionnement
- des subventions
- et si ce n'est pas suffisant, **des emprunts**

→ Pour une gestion saine des finances communales il faut donc **étudier les emprunts antérieurs et anticiper**.

→ Quand les emprunts des équipes précédentes sont remboursés, les nouvelles équipes peuvent à nouveau emprunter et mettre en œuvre un projet utile à la commune. C'est toujours ainsi que sont construits les budgets successifs des communes.

## A Saint-Jean-en-Royans

---

↪ Lorsque **M. Baudoin** était maire, de gros travaux ont été réalisés au début de son mandat jusqu'en 2003 : aménagement de la rue Jean Jaurès, rénovation de l'église, construction de l'école Pasteur. Pour réaliser tous ces travaux, des emprunts ont été contractés. De 2003 à 2008, il y a eu que peu d'investissement, car la dette était importante.

↪ **L'équipe de Danièle Pic** a ensuite réalisé de gros travaux durant le mandat 2008-2014, pour deux raisons :

- St Jean en avait bien besoin et personne ne nie aujourd'hui la pertinence de ces investissements: rénovation de l'avenue Jules Nadi et du Champ de Mars, création du terrain synthétique, réhabilitation de la salle des fêtes, extension du cimetière...
- Nous pouvions à ce moment-là réaliser des emprunts puisque la dette communale avait baissé avec la fin des emprunts précédents.

**Nous savions, nous avons dit et répété** qu'il faudrait ensuite **faire une pause dans les gros investissements jusqu'en 2019**, où de nouveaux emprunts seraient à nouveau possibles puisque d'anciens emprunts seraient remboursés à cette échéance.

↪ **Le maire actuel n'a fait que suivre ce que nous avons préconisé.** Ce n'est pas son action qui aurait « assaini » les finances, c'est juste « mathématique » ! Il était prévu que de nouveaux emprunts soient possibles dès 2019.

**L'équipe actuelle** l'a d'ailleurs tout à fait compris, puisqu'elle a budgétisé un emprunt de 1 500 000€ en 2020.

↪ **Cet emprunt grèvera forcément les budgets suivants et l'équipe en place, quelle qu'elle soit devra en tenir compte.**

---

Marie Guirimand et Evelyne Tezier, 16 février 2020,  
Elues depuis 2008 et candidates de la liste Saint-Jean Citoyen

